

Trame écologique et charte d'un Parc naturel régional: l'exemple du PNR Scarpe-Escaut





Sommaire

- **Charte et Plan Parc, portée juridique et engagements**
- **L'intégration de la trame écologique dans la charte et le Plan Parc du PNR Scarpe-Escaut**
- **La mise en œuvre opérationnelle, quelques exemples**



Une charte et un Plan Parc, c'est quoi ?

- La charte, un contrat collectif pour le territoire
- Le rapport de charte détermine les orientations de protection, de mise en valeur et de développement du territoire. Il définit les mesures à mettre en œuvre
- Le Plan Parc (1/50.000) traduit spatialement les orientations et mesures
- Le rapport de charte et le Plan Parc, une obligation de compatibilité des documents de planification (PLU, SCOT, schémas ...)



La trame écologique dans la Charte du PNR Scarpe-Escaut

VOCATION 1 : Scarpe-Escaut, terre de solidarités où s'invente, entre ville et campagne, une nouvelle manière de vivre et habiter son territoire42

Orientation 1 :	Adopter une nouvelle gestion de l'espace équilibrée et volontariste	44
Mesure 2	Maîtriser l'étalement urbain et le développement des infrastructures	46
Mesure 3	Préserver l'espace rural, agricole et naturel en maîtrisant mieux les usages	48

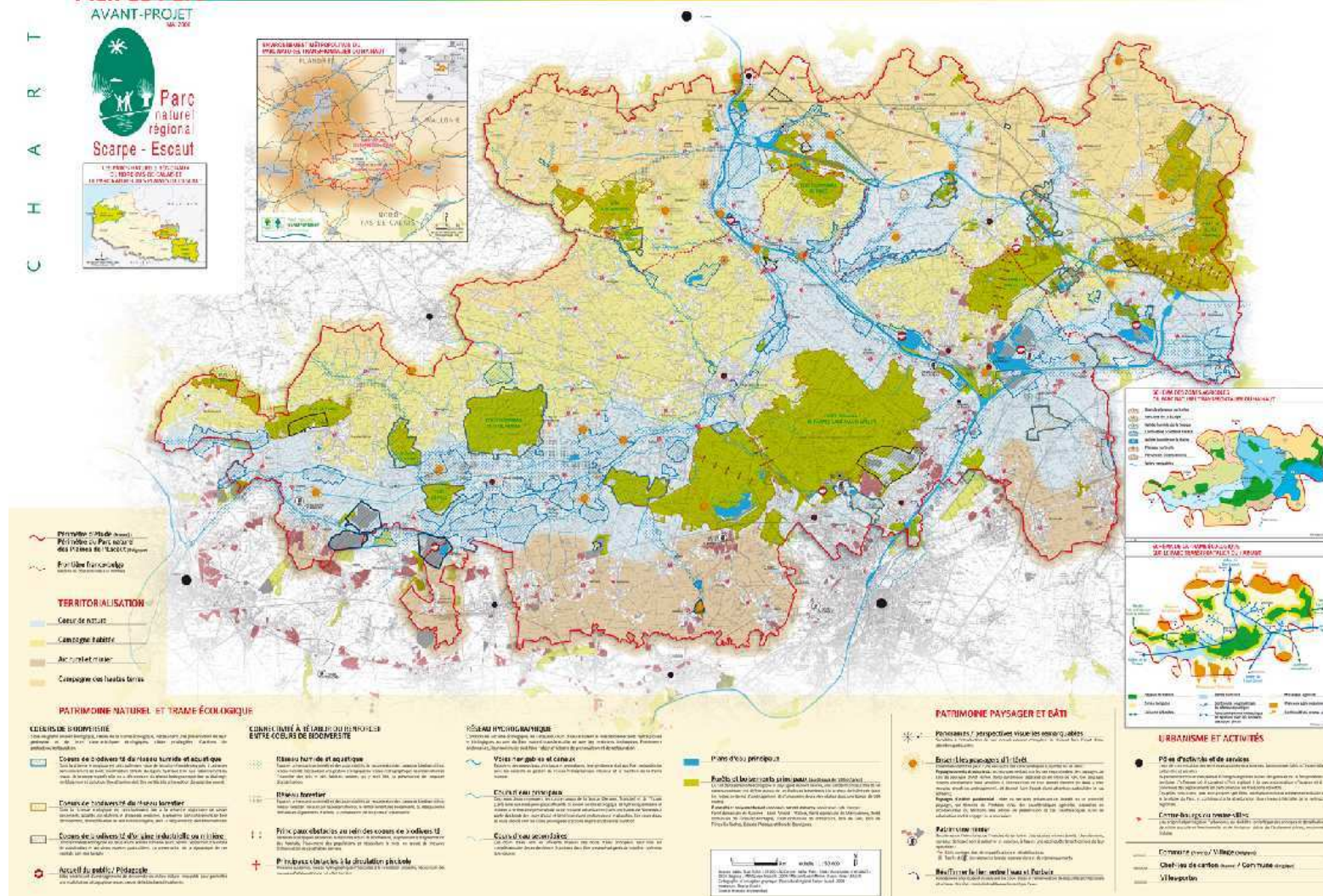
VOCATION 2 : Scarpe-Escaut, terre de nature et de patrimoine où l'eau, le bâti, le minier... forgent le caractère rural et les identités du territoire 58

Orientation 4 :	Préserver et restaurer les réseaux écologiques	60
Mesure 11	Poursuivre la connaissance, l'expérimentation et la recherche	62
Mesure 12	Préserver et restaurer les sites d'intérêt régional, national voire international (cœurs de biodiversité)	63
Mesure 13	Préserver et restaurer le réseau des milieux aquatiques et humides	64
Mesure 14	Préserver et restaurer le réseau des milieux forestiers	65
Mesure 15	Sauvegarder et restaurer le réseau des milieux agraires	66
Mesure 16	Sauvegarder et restaurer un réseau de sites en voie de recolonisation	66

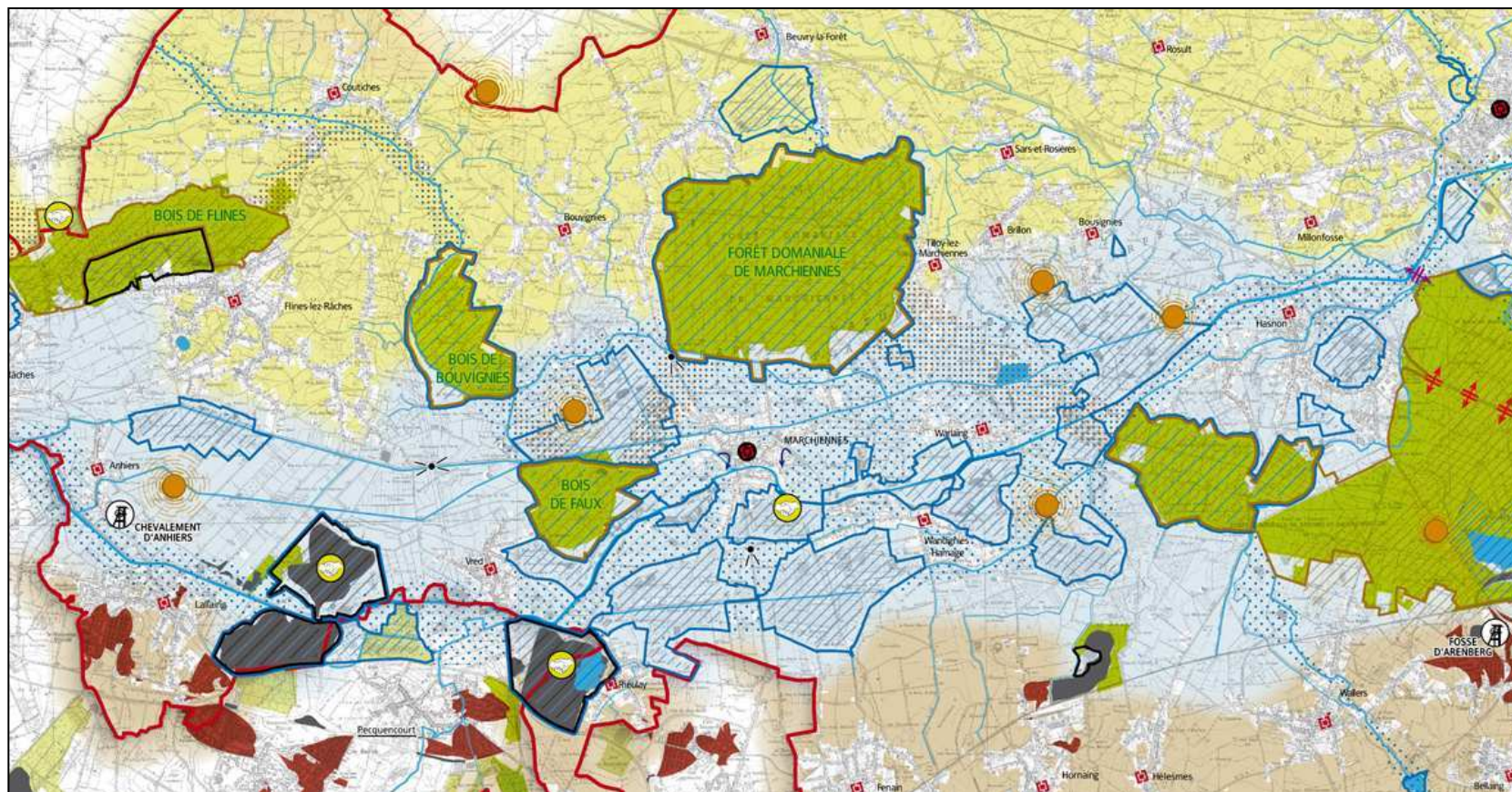
Plan de Parc

AVANT-PROJET

Mai 2006

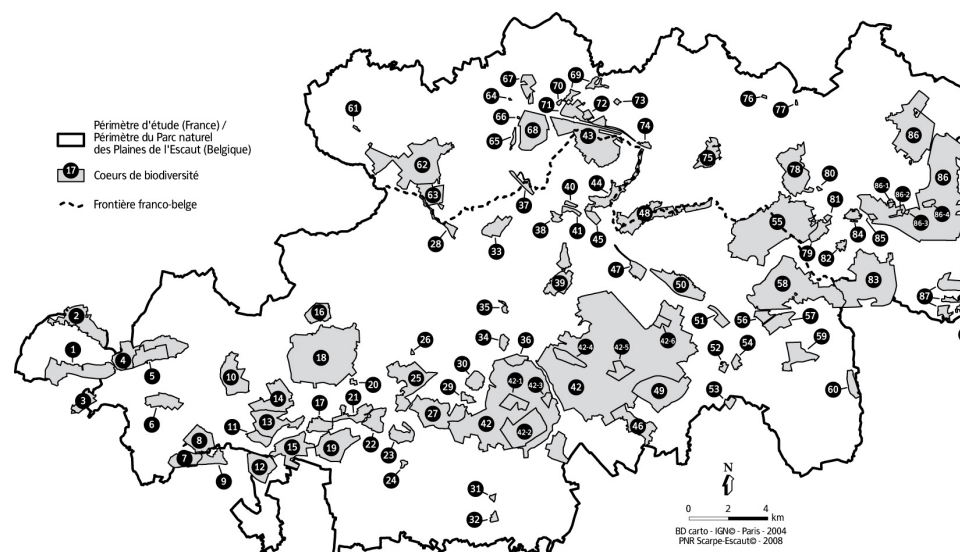


Le Plan Parc



La mise en œuvre des mesures, quelques exemples

- Mesure 3: préserver l'espace rural, agricole et naturel en maîtrisant mieux les usages
- ➡ le classement en zone A ou N des cœurs de biodiversité, d'une bande de 50m aux bords des cours d'eau principaux
 - ➡ la préservation des « coupures vertes », des lisières forestières, ...





La mise en œuvre des mesures, quelques exemples

- Mesure 11: poursuivre la connaissance, l'expérimentation et la recherche

➡ cartographier finement les réseaux écologiques



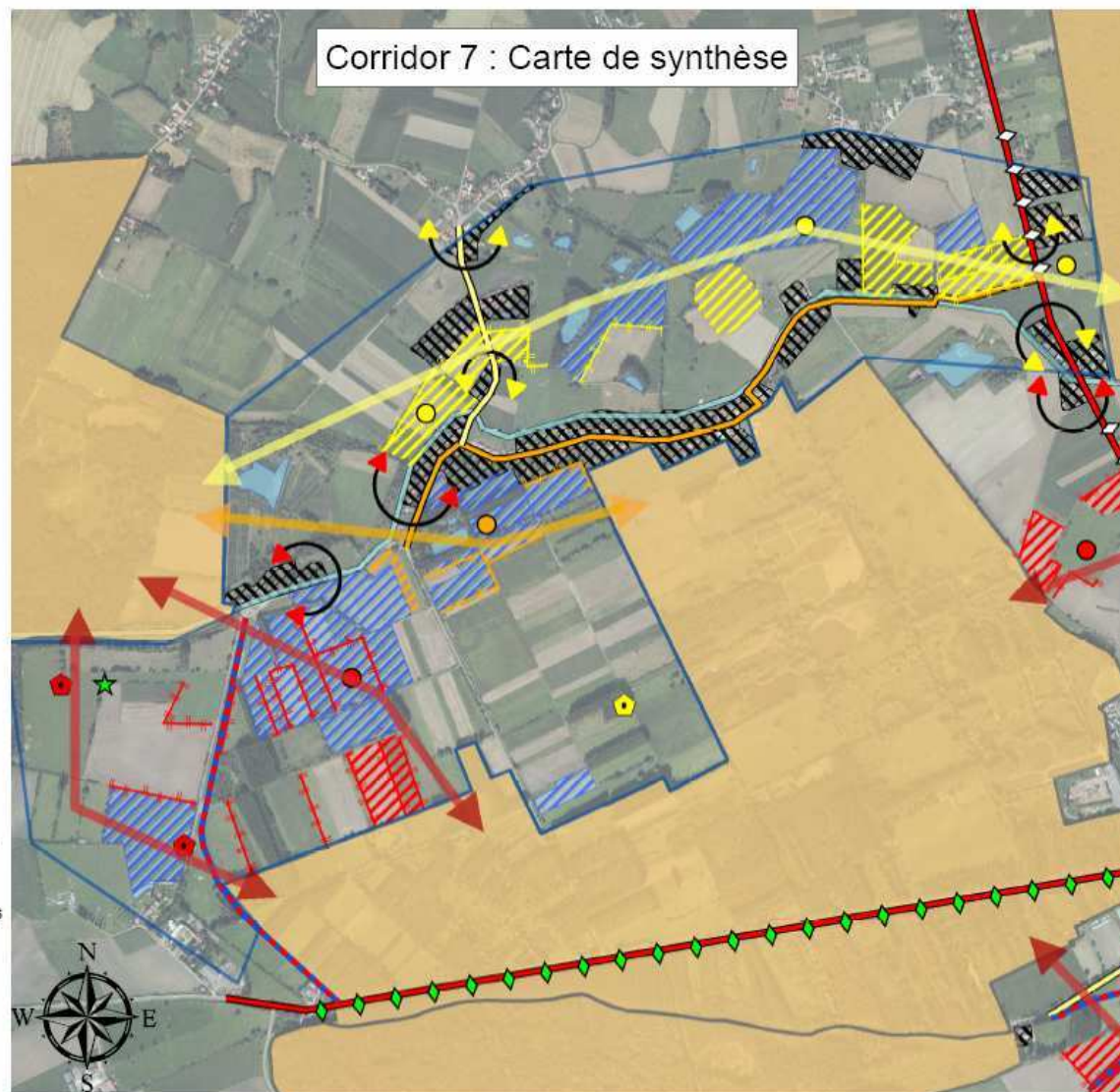
Légende

- | | |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> Corridor Cœur de biodiversité Blocage stricte de la faune Blocage partielle de la faune Préservation prairie humide Mares et plans d'eau Scarpe Cours d'eau | <ul style="list-style-type: none"> Mares à restaurer Priorité Faible Moyenne Forte Mare à créer Priorité Faible Moyenne Forte Haies à créer Priorité Faible Moyenne Forte Réseau routier Traffic Faible Moyen Elevé Passage faune Certain Potentiel Flore protégée Thalictrum flavum Oenanthe aquatica Hottonia palustris Butomus umbellatus |
|--|--|
- Connections**
 Principe
 Secondaire
 Tertiaire
- Stopper l'urbanisation**
 Priorité
 Faible
 Moyenne
 Forte
- Priorité**
 Faible
 Moyenne
 Forte
- Cours d'eau, fossés à restaurer**
 Priorité
 Faible
 Moyenne
 Forte
- Conversion cultures en prairies**
 Priorité
 Faible
 Moyenne
 Forte

0 150 300 600 Mètres

Sources :
 BD Ortho® - IGN® - Paris - 2001,
 Parc naturel régional Scarpe-Escaut 2003-2009

Corridor 7 : Carte de synthèse



La mise en œuvre des mesures, quelques exemples

- Mesure 12: préserver et restaurer les sites d'intérêt régional, national voire international (cœurs de biodiversité)
- ➡ mise en œuvre d'outils de protection (RNR, Natura 2000 (ZSC et ZPS)), d'acquisition (ENS, CSN, PNR), de contractualisation (MAEt, conventions de gestion, autres mesures TVB?)



La mise en œuvre des mesures, quelques exemples

- Mesure 13: préserver et restaurer le réseau des milieux aquatiques et humides

➡ Aménager des zones de fraie, gestion du niveau minimum d'eau requis en période d'étiage



La mise en œuvre des mesures, quelques exemples

■ Mesure 14: préserver et restaurer le réseau des milieux forestiers

➡ favoriser les opérations de reconnexion du réseau forestier pour assurer un continuum boisé



Etude pré-opérationnelle pour la réalisation d'un corridor boisé entre les bois de l'Abbaye et de Flines-lez-Râches

Présentation de la phase 1 - Discussion
17 Septembre 2009

 airele

 COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU DOUAISIS

 Parc naturel régional Scarpe - Escaut



La mise en œuvre des mesures, quelques exemples

- Mesure 15: sauvegarder et restaurer le réseau des milieux agraires

➡ préserver et valoriser le patrimoine arboré

Programme saules têtards



Programme vergers de hautes-tiges





Conclusion

- La trame écologique nécessite une approche multi-sectorielle et "planifiée" de la conservation de la nature.
- La Charte d'un PNR, un contrat de mise en œuvre de la trame écologique à l'échelle sous-régionale, déclinaison du SRCE et document guide de la mise en œuvre à l'échelle communale